Angers (49) : condamnations des membres d’un réseau de trafic de cannabis depuis le Maroc

06/02/2021 à 17h03



Le tribunal correctionnel à Angers a rendu, ce vendredi, son délibéré dans une affaire de trafic de stupéfiants en bande organisée, dans laquelle seize membres d’un réseau qui a écoulé de la résine de cannabis par dizaine de kilos en la convoyant et en la distribuant à différentes équipes, étaient poursuivis. Depuis deux semaines, le tribunal examinait l’affaire de ce réseau qui partait d’Angers (Maine-et-Loire) et acheminait du hasch par dizaines de kilos à Nantes, Niort, La Rochelle et Brest», rapporte Ouest-France.

Ainsi l’Angevin Kamel Yousfi, 38 ans, principal prévenu dans le procès a écopé de six ans et demi de prison et 15 000 € d’amende. La procureure Sandrine Rousseau avait requis dix ans de prison, soit le maximum encouru, à l’encontre de celui qui a été interpellé le 27 décembre 2018 par le service régional de la police judiciaire d’Angers. **Devant chez lui, dans le quartier populaire de la Roseraie à Angers, il avait stationné un camion contenant 2,5 tonnes de résine de cannabis, soit la saisie record de l’année.**

Ouest-France précise que Yahia Otmani, 40 ans, fournisseur marocain qui n’a pas été livré par les autorités locales et donc absent du procès, a écopé, lui, de dix ans de prison, alors qu’un mandat d’arrêt a été délivré à son encontre. Pour les autres protagonistes, ils ont été condamnés de peines allant de trois ans de prison dont deux avec sursis à un an avec sursis. De plus, trois prévenus ont été relaxés. […]

yabiladi